Modalités pratiques du dialogue avec les actionnaires de BNP Paribas à l'occasion de l'Assemblée Générale du 14 mai 2024

Dans le but de faciliter le dialogue avec les investisseurs, BNP Paribas met spécifiquement à votre disposition une possibilité d'échange avec les dirigeants mandataires sociaux. Ainsi, à partir du samedi 11 mai 2024 et jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale, une plateforme sera accessible aux actionnaires désirant poser leurs questions par écrit. Il suffit pour cela de cliquer sur ce lien:

« je pose ma question »

Il sera répondu en séance, après regroupement par thèmes, au plus grand nombre possible d'entre elles. Les questions et les réponses qui y sont apportées seront publiées dans la rubrique « Assemblée Générale du 14 mai 2024 » à l'adresse « https://invest.bnpparibas/».

